**ÉQUIPE CANADA – *NEXTGEN* 2022-2023**

**CRITÈRES ET PROCESSUS DE SÉLECTION**

*Veuillez noter que dans le présent document, sauf indication contraire, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

## 1. Introduction

L'objectif du programme *NextGen* d'Équipe Canada est de fournir des ressources et du soutien afin d'aider les golfeurs canadiens juniors et amateurs en développement à maximiser leur potentiel et à éventuellement accéder au Circuit de la LPGA ou du PGA TOUR.

Autrefois appelée « Formation nationale junior », Équipe Canada – *NextGen* a été élargie pour intégrer des golfeurs dont l'âge a récemment dépassé le niveau d'admissibilité aux rangs juniors et qui, dans certains cas, n'ont pas accumulé assez d'expérience au niveau amateur pour être choisis par Équipe Canada. Cet élargissement de la fourchette d'âge d'admissible pour Équipe Canada – *NextGen* assure la continuité du soutien aux Canadiens ayant le meilleur potentiel d'accéder au golf professionnel.

Les critères de sélection présentés dans ce document décrivent comment un golfeur peut être choisi pour faire partie d'Équipe Canada – *NextGen* selon son appartenance à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

a) **Catégorie A – « Pas collégial » :** L'athlète ne joue pas au golf collégial à l'automne 2022 et il est soit un golfeur d'âge junior (c.-à-d. qu'il n'a pas atteint son 19e anniversaire au 1er août 2022), soit un golfeur amateur U21 (c.-à-d. qu'il n'a pas atteint son 21e anniversaire au 1er août 2022) qui prend une année sabbatique ou qui étudie au cégep. Ces joueurs peuvent être sélectionnés en fonction d'une exemption automatique telle que décrite à la section 4 ou dans le cadre du Camp de sélection *NextGen*, tel que décrit dans la section 5.
b) **Catégorie B – « En première année de collège » :** L'athlète jouera sa première année de golf collégial à l'automne 2022. Étant donné son programme scolaire, il n'est pas en mesure de participer au Camp de sélection *NextGen* et il pourra par conséquent être sélectionné en fonction d'une exemption automatique telle que décrite à la section 4 ou selon les critères décrits à la section 6.
c) **Catégorie C – « Golfeur collégial de retour » :** L'athlète amorcera sa deuxième ou troisième année de golf collégial à l'automne 2022 et est un golfeur amateur U21 (c.-à-d. qu'il n'a pas atteint son 21e anniversaire au 1er août 2022). Étant donné son programme scolaire, il n'est pas en mesure de participer au Camp de sélection *NextGen* et il pourra par conséquent être sélectionné en fonction d'une exemption automatique telle que décrite à la section 4 ou selon les critères décrits à la section 7.
   ***Remarque :*** *un joueur qui est en première ou deuxième année, mais qui a 21 ans ou plus au 1er août 2022, peut encore être pris en considération pour la sélection s'il a déjà pris une année sabbatique ou fréquenté un cégep.*

La sélection des athlètes d'Équipe Canada – *NextGen* se terminera le 1er octobre 2022. Le Comité du sport de Golf Canada révisera ces critères de sélection chaque année.

## 2. Conditions préalables à la sélection

Pour être sélectionnés au sein d'Équipe Canada – *NextGen*, tous les athlètes doivent satisfaire aux conditions préalables suivantes :

a) Doit être citoyen canadien ou résident permanent du Canada ayant l'intention d'obtenir la citoyenneté canadienne. *(Note : Pour recevoir des fonds du PAA de Sport Canada ou pour participer à des championnats internationaux par équipes, la politique de nationalité de l'IGF précise qu'un joueur doit être citoyen canadien)*.
b) Doit être golfeur amateur en vertu des Règles du statut d'amateur au moment de la sélection.
c) Ne doit faire l'objet d'aucun processus disciplinaire ou sanction de la part de Golf Canada.
d) Doit respecter les règles du Programme canadien antidopage (PCA).

## 3. Définitions

**Accord d'athlète** – Entente annuelle obligatoire conclue entre chaque joueur et Golf Canada pour chaque saison.

**D'âge junior –** Désigne un joueur qui n'a pas encore célébré son 19e anniversaire au 1er juin 2022.

**Amateur U21 –** Désigne un joueur qui n'a pas encore atteint son 21e anniversaire au 1er juin 2022. *Note : Si un joueur étudie au cégep, il est exempté de cette restriction d'âge à condition d'obtenir son diplôme de cégep d'ici trois ans au maximum.*

**Camp de sélection** – Le Camp de sélection nationale d'Équipe Canada – *NextGen* qui se déroulera du 8 au 11 septembre 2022 au TPC Toronto à Caledon, ON, où les joueurs non collégiaux sont invités à tenter de décrocher une place au sein d'Équipe Canada – *NextGen*.

**Comité de sélection** – Comité responsable de la sélection des joueurs. Ce comité est composé du directeur en chef du sport, du gestionnaire du sport de haute performance, de l'entraîneur-chef d'Équipe Canada – *NextGen*, des entraîneurs adjoints d'Équipe Canada – *NextGen* et d'autres représentants compétents en matière de golf d'élite amateur ou professionnel. Le directeur en chef du sport de Golf Canada présidera le Comité de sélection.

**CS** – Comité du sport de Golf Canada.

**Personnel** – Entraîneurs et équipe de soutien intégré d'Équipe Canada – *NextGen*. Ces personnes sont intégralement engagées dans le développement continu des joueurs et en sont entièrement responsables.

**ÉC – *NextGen*** – Équipe Canada – *NextGen*.

**WAGR** – (World Amateur Golf Ranking) classement mondial du golf amateur administré par le R&A et l'USGA.

## 4. Critères de sélection automatique

Si un athlète admissible répond aux critères ci-dessous, il obtient automatiquement une place au sein d'Équipe Canada – *NextGen*.

a) Gagnants des Championnats canadiens juniors masculin et féminin de 2022.
b) Gagnants des Championnats canadiens amateurs masculin et féminin de 2022.
c) La golfeuse canadienne d'âge junior la mieux classée parmi les 600 meilleures du WAGR en date du 25 août 2022, à condition que son diviseur soit d'au moins 9.

d) Le golfeur canadien d'âge junior le mieux classé parmi les 1200 meilleures du WAGR en date du 25 août 2022, à condition que son diviseur soit d'au moins 10.
e) Joueurs actifs au sein des équipes de Championnat amateur mondial de 2022.

## 5. Comment les joueurs de Catégorie A (« Pas collégial ») sont sélectionnés pour ÉC – *NextGen*

Les joueurs de Catégorie A ne jouent pas au golf collégial à l'automne 2022 et sont des golfeurs d'âge junior ou amateurs U21. À moins de répondre aux critères de sélection automatique décrits à la section 4, les joueurs de Catégorie A doivent se qualifier pour faire partie d'ÉC– *NextGen* par le biais du camp de sélection.

### a) Critères d'invitation au camp de sélection

Les joueurs admissibles seront automatiquement invités au camp de sélection s'ils répondent aux critères suivants :

i) Les joueurs répondant aux critères de sélection automatique d'Équipe Canada – *NextGen* décrits à la section 4. Ces joueurs peuvent assister et participer au camp de sélection à leur propre discrétion.
ii) Les membres d'Équipe Canada – *NextGen* (c.-à-d. ce qui s'appelle actuellement la « Formation nationale junior ») qui ont l'âge admissible.
iii) Toute golfeuse junior classée dans le top 1000 du WAGR et tout golfeur junior classé dans le top 2000 du WAGR, en date du 11 août 2022.
iv) Le gagnant et la gagnante de leur Championnat national canadien juvénile respectif 2022.
v) Les gagnants des championnats juniors ou amateurs 2022 de chacune des dix associations provinciales de golf, à condition que le champion soit d'âge admissible pour ÉC – *NextGen*, que le score cumulatif gagnant corresponde ou soit inférieur à la normale et que le championnat ait eu lieu avant le 7 août 2022.

Les critères suivants guideront les décisions quant au choix des autres joueurs à inviter au camp de sélection :

**Joueurs provinciaux –** Chaque association provinciale de golf peut soumettre la candidature de leurs meilleurs golfeurs et golfeuses qu'ils estiment avoir un potentiel prometteur pour l'avenir. Ces candidatures doivent parvenir à Golf Canada d'ici le jeudi 11 août 2022. La nomination d'un joueur par son association provinciale ne garantit pas son invitation au camp de sélection.

**Invitations discrétionnaires –** Un formulaire de demande de sélection au sein d'ÉC – *NextGen* sera affiché sur le site web de Golf Canada pour permettre à tous les postulants d'âge admissible de soumettre leur candidature d'ici le jeudi 11 août 2022.

Les circonstances atténuantes dues à une blessure ou à une maladie seront prises en considération.

### a) Processus d'invitation au camp de sélection

Les invitations au camp de sélection d'ÉC – *NextGen* seront distribuées suivant le processus suivant :

i) Les invitations au camp de sélection seront envoyées au plus tard le lundi 15 août 2022.
ii) Les joueurs doivent accepter ou refuser leur invitation au camp de sélection dans les cinq (5) jours suivant réception de leur invitation.
iii) Le camp de sélection se déroulera du 8 au 11 septembre 2022 au club de golf TPC Toronto à Caledon, ON. Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer au camp de sélection et les joueurs recevront une allocation pour couvrir les frais de voyage.

### b) Processus de sélection d'Équipe Canada – *NextGen* à partir du camp de sélection

Les joueurs seront sélectionnés pour faire partie d'Équipe Canada – *NextGen* à partir du camp de sélection sur la base des critères suivants :

i) Les gagnants masculin et féminin d'une compétition de golf sur 54 trous disputée durant le camp de sélection seront automatiquement sélectionnés au sein d'ÉC – *NextGen*. Si l'un des vainqueurs est déjà qualifié pour faire partie d'ÉC – *NextGen* en fonction d'autres critères, ces places seront attribuées selon les critères généraux décrits ci-dessous.

Les autres participants au camp de sélection seront évalués pour occuper les places restantes dans l'ÉC – *NextGen* en fonction des critères généraux suivants :

ii) Résultats de la saison 2022 (1er septembre 2021 au 11 septembre 2022) selon la force des tournois (fondée sur le « Power Number » du WAGR).
iii) Résultats de la compétition sur 54 trous du camp de sélection.
iv) Tests d'habiletés du camp de sélection.
v) Évaluation par les entraîneurs et le personnel de haute performance de Golf Canada. Des informations à l'appui de ces évaluations pourront aussi être recueillies auprès des associations provinciales, des entraîneurs d'établissements d'enseignement et d'autres sources.

## 6. Comment les joueurs de Catégorie B (« En première année de collège ») sont sélectionnés pour ÉC – *NextGen*

Les joueurs de Catégorie B sont en première année de leurs études collégiales à compter de l'automne 2022 et peuvent être des golfeurs d'âge junior ou des golfeurs amateurs U21. L'objectif de cette inclusion d'étudiants en première année du collège comme membres d'ÉC – *NextGen* est de soutenir les athlètes durant leur transition du golf junior au golf amateur.

### a) Processus de sélection

Les joueurs de catégorie B qui ne sont pas déjà exemptés en vertu de la section 4 seront pris en considération pour être sélectionnés au sein d'ÉC – *NextGen* en fonction des critères suivants :

i) Résultats au golf junior et amateur de la saison 2022 (1er septembre 2021 au 11 septembre 2022) selon la force des tournois (fondée sur le « Power Number » du WAGR).
ii) Classement WAGR au 11 septembre 2022, avec progression relative à l'âge et à l'expérience.
iii) Évaluation par les entraîneurs et le personnel de haute performance de Golf Canada. Des informations à l'appui de ces évaluations pourront aussi être recueillies auprès des associations provinciales, des entraîneurs d'établissements d'enseignement et d'autres sources.

## 7. Comment les joueurs de Catégorie C (« Golfeur collégial de retour ») sont sélectionnés pour ÉC – *NextGen*

Les joueurs de Catégorie C sont en deuxième ou troisième année de leurs études collégiales à compter de l'automne 2022 *et* sont des golfeurs amateurs U21. L'objectif de cette inclusion d'étudiants de niveau collégial comme membres d'ÉC – *NextGen* est de soutenir les athlètes durant leur transition du golf junior au golf amateur.

**a) Admissibilité**

Afin d'être pris en considération pour la sélection, les joueurs de Catégorie C doivent atteindre les seuils de classement WAGR suivants :

i) Les golfeuses doivent se classer parmi les 600 meilleures du WAGR en date du 11 septembre 2022, à condition que leur diviseur soit d'au moins 9.
ii) Les golfeurs doivent se classer parmi les 1000 meilleurs du WAGR en date du 11 septembre 2022, à condition que leur diviseur soit d'au moins 10.

**b) Processus de sélection**

Les joueurs de Catégorie C qui atteignent les seuils de classement WAGR décrits à la section 7a) et qui ne sont pas déjà exemptés en vertu de la section 4 seront pris en considération pour être sélectionnés au sein d'ÉC – *NextGen* en fonction des critères suivants :

i) Résultats au golf amateur de la saison 2022 (1er septembre 2021 au 11 septembre 2022) selon la force des tournois (fondée sur le « Power Number » du WAGR).
ii) Classement WAGR au 11 septembre 2022, avec progression relative à l'âge et à l'expérience.
iii) Évaluation par les entraîneurs et le personnel de haute performance de Golf Canada. Des informations à l'appui de ces évaluations pourront aussi être recueillies auprès des associations provinciales, des entraîneurs d'établissements d'enseignement et d'autres sources.

## 8. Processus de sélection d'Équipe Canada – *NextGen*

a) Une réunion du Comité de sélection, présidée par le directeur en chef du sport de Golf Canada, se tiendra par téléconférence au cours de la semaine suivant la conclusion du camp de sélection d'ÉC – *NextGen*.
b) Les joueurs seront sélectionnés en fonction des critères décrits ci-dessus, selon leur catégorie respective.
c) Le Comité de sélection classera l'équipe par ordre de sélection et recommandera ses choix au Comité du sport. Les plus jeunes joueurs ayant un potentiel avéré selon divers facteurs comme leur progression au WAGR par rapport à leur âge ou leurs résultats en tournois de haut niveau auront la priorité du classement de l'équipe.
d) Le Comité du sport ratifiera la sélection des membres d'ÉC – *NextGen*.
e) Le directeur en chef du sport ou son délégué avisera par écrit tous les joueurs sélectionnés de leur admission au sein d'ÉC – *NextGen*.
f) L'Accord d'athlète sera transmis à tous les joueurs sélectionnés et ceux-ci devront confirmer leur participation à ÉC – *NextGen* en signant et soumettant l'accord au gestionnaire de la haute performance ou à son délégué dans la semaine suivant réception de l'accord.
g) Les joueurs qui ne retournent pas l'Accord d'athlète dûment signé dans la semaine suivant réception de l'accord risquent de perdre leur place au sein d'ÉC – *NextGen*.

## 9. Durée de la sélection au sein d'Équipe Canada – *NextGen*

La durée normale de sélection au sein d'ÉC – *NextGen* est d'un an. Cependant, afin de soutenir les joueurs dans leur transition du golf junior au golf amateur, les joueurs sélectionnés au sein d'ÉC – *NextGen* durant leur dernière année du secondaire ou du cégep recevront du soutien tout au long de leur première année de collège s'ils satisfont aux attentes de base en matière de comportement et de performance.

Par exemple, si un joueur obtient son diplôme d'études secondaires au printemps 2023 et qu'il s'était qualifié au camp de sélection de septembre 2022 pour faire partie d'ÉC – *NextGen*, il recevra du soutien

jusqu'en septembre 2024. À ce moment-là, il doit se qualifier pour ÉC – *NextGen* soit en tant que joueur de Catégorie C (« Golfeur collégial de retour ») ou se qualifier pour faire partie d'Équipe Canada en fonction de ses résultats au golf amateur et de ses aspirations en matière de golf professionnel.

Si un joueur décide de prendre une année sabbatique entre la fin de son secondaire et le collège, il sera soutenu jusqu'à ce qu'il termine sa première année d'études collégiales.

## 10. Procédure d'appel

La Politique et procédure d'appel peut être consultée sur le site web de Golf Canada à : https://d34oo5x54o72bd.cloudfront.net/app/uploads/2021/04/7.SSP-Appeal-Policy-and-Procedure_FRv2.pdf

## 11. Contraintes financières

La capacité financière de Golf Canada, nonobstant les résultats des directives de sélection, pourrait limiter le nombre de joueurs sélectionnés qui recevraient de l'aide financière de Golf Canada.